

On s'appuie sur le caractère obligatoire du bien. Le bien est ce qui doit être, dit M. Er. Naville. La nécessité que ce qui doit être soit, nous garantit l'existence au-delà de la tombe. En effet, le premier de nos devoirs, c'est de devenir bons, afin de pouvoir faire le bien. Or, sur la terre nous n'arrivons jamais à réaliser le bien dans sa plénitude. La conscience nous tromperait donc si tout finissait à la mort, puisque le bien qui doit être ne serait pas.

On fait surtout appel, avec Kant, à l'intérêt de la morale. Il faut à la loi morale une sanction proportionnée au mérite ou au démerite de chaque homme. Or, sur la terre, ni l'opinion publique, qui s'égare souvent ; ni les lois, qui n'atteignent que les crimes commis contre la société, qui frappent quelquefois les innocents et laissent échapper les coupables ; ni la conscience dont on peut étouffer la voix et qui ne répare pas le mal qu'on a injustement souffert ; aucune de ces sanctions terrestres n'est suffisante pour satisfaire notre instinct de justice. L'immortalité personnelle, consciente, accompagnée de peines et de récompenses est donc un postulat nécessaire de l'obligation morale.

Voilà pourquoi un autre poète s'écrit :

Oui: vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels!
Et vous, vous, du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels!

(Delille, L'Immortalité de l'âme.)

Toutes ces considérations forment comme un faisceau imposant, fortement lié, solide. Bien des esprits, et des meilleurs, s'en contentent. Mais nous avons mieux encore.

Socrate, prisonnier à Athènes pour avoir enseigné une morale plus pure que celle de la mythologie païenne, me fait penser à Saul de Tarse, prisonnier à Rome pour avoir prêché